

Honfleur Carnaval fête la Saint-Patrick

Samedi 16 mars. L'association « Honfleur-carnaval » présente la saint-patrick à Honfleur, tradition bien connue en Irlande. Rendez-vous ce samedi au bar La Taberna, rue de la ville.

Saint-Patrick était l'évangéliste qui chassa les serpents (Le diable) des terres Irlandaises. Tous les 17 mars, l'Irlande et beaucoup d'anciens territoires Celtes, Gaëls, Anglois, fêtent dignement cet événement qui fut intégré par le monde catholique en 1607. Il est dit que c'est avec un trèfle à la main, que Saint-Patrick aurait chassé le diable ! Ainsi donc, la plante devenait l'emblème bien connu de l'Irlande et la couleur verte devenant la base du drapeau !

Une tradition que Honfleur-Carnaval et ses ami(e)s relaieront dorénavant ! L'association préparait depuis quelques mois une « section » échappant un peu à son habituel registre (Les gens de mer), et ceci pour former un vrai « Clan Honfleurais » qui sera officiellement nommé prochainement « Honna Flow Chinnidh », en respectant tous les fondements et bases rituelles des clans Irlandais, Ecossais et Celtes. Ceci est entre autres destiné à perpétuer l'amitié Franco-Ecossaises, mais également pour développer les échanges avec un nombre de passionné(e)s grandissant.

C'est donc l'occasion pour les membres de l'association, de lancer officiellement la première petite fête du Clan ; dress code (Code vestimentaire) : Le vert, Le Kilt, Le trèfle (autrement appelé « Shamrock ») et toutes fantaisies conseillées, telles que chapeaux, peintures et maquillages !

La Taberna se mettra pour l'occasion à l'heure Irlandaise ce samedi 16 mars, rue de la Ville à Honfleur à partir de 19h. Vikings, Irlandais, Ecossais, touristes et habitants sont les bienvenus pour le verre de l'amitié !

■ HONFLEUR

Le jury du concours des illuminations de Noël a rendu son verdict

Comme chaque année, la municipalité a proposé à tous les Honfleurais de participer à l'illumination de la ville pour les fêtes de Noël, sous la forme d'un concours.

« Rien que pour les enfants, il faut continuer ! » s'est exclamé le maire Michel Lamarre, au moment de l'annonce des résultats du concours des maisons illuminées pour Noël, mardi soir dans les Greniers à Sel. Ce concours, intitulé « Féerie de lumières », est organisé depuis 2015, et il a été préconisé pour cette année l'utilisation des couleurs or et argent.

▲ Pour départager les candidats, un jury, composé d'élus et d'enfants, a fait le tour de la ville pour examiner vitrines et façades. Les résultats ont été donnés mardi soir. À noter la très belle performance du jeune Clément, qui a reçu le premier prix, et qui a orchestré par ordinateur chaque ampoule des illuminations de sa maison, soit environ 5 000 ampoules !

▲ Les premiers prix ont reçu un coffret cadeau



Le maire et ses adjoints ont remis les prix aux heureux gagnants.

« Échappées Bien-Être et Spa », les deuxièmes prix un coffret cadeau « Une nuit de rêve au château et belles demeures » et les troisièmes prix, un bon pour un repas dans un restaurant honfleurais.

▲ Catégorie Commerces
1er prix : Boulangerie Tétard, 41 rue du Dauphin
2e prix : Le temps des Cerises (Laurence Tiffay), 46 rue des Lingots
3e prix : Brasserie Acte II (David Potin), 21 rue de la Ville

▲ Catégorie Habitations
1er prix : Clément Rousseau, 34 rue Sainte-Agathe des Monts
2e prix : Joam Sale, 12 rue Marie-Thérèse Turgis
3e prix : Christine Lopin, 2 rue Edmond Rouillié

Faites des économies
Abonnez-vous **02 31 48 54 60**

PUBLIREPORTAGE

CENTRE DE SOINS PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE AU HAVRE

Le centre de thérapie MBST Normandie a ouvert ses portes au Havre

Destinée aux personnes de tous âges, la thérapie est indiquée pour traiter la plupart des affections du système musculo-squelettique en agissant sur les atteintes cartilagineuses (arthrose), osseuses (ostéoporose, fractures, descellement de prothèse, ostéonécrose, greffe osseuse, algodystrophie...),

Découvrez une méthode sans douleur et non invasive

ou ligamentaires (entorse, ruptures partielles...) ainsi que sur les tendinopathies, déchirures musculaires et discopathies légères du rachis. Ce procédé est non invasif, indolore et sans effets secondaires.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la thérapie MBST, nos médecins référents étudient votre dossier médical et concluent sur l'efficacité du traitement.

Il s'agit du même principe que celui de l'IRM. La thérapie repose sur un transfert d'énergie aux cellules à traiter, via les atomes d'hydrogène contenus dans la molécule d'eau. Le phénomène de résonance magnétique permet dans ces conditions de «booster» de manière importante la régénération cellulaire. Une amélioration notable est avérée dans 85 à 90 % des cas. Il est constaté une poursuite de cette amélioration

sur une période qui peut aller jusqu'à un an, puis une stabilité de celle-ci pendant plusieurs années. Actuellement, les traitements existants soignent pour l'essentiel les conséquences des pathologies mais non leurs causes.

Le traitement par résonance magnétique, s'attaque lui aux causes même des pathologies, en permettant aux cellules de retrouver leurs fonctionnalités d'origine et donc de régénérer.

EXEMPLES D'APPAREILS